



**HAL**  
open science

# La course au large en solitaire. Un engagement corporel singulier

Bastien Soulé, Guillaume Routier

► **To cite this version:**

Bastien Soulé, Guillaume Routier. La course au large en solitaire. Un engagement corporel singulier. Gilles Ferréol & Gilles Vieille Marchiset. Loisirs, sports et sociétés. Regards croisés, Presse Universitaires de Franche Comté, pp.99-110, 2008. <halshs-00333719>

**HAL Id: halshs-00333719**

**<https://shs.hal.science/halshs-00333719v1>**

Submitted on 11 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Sous la direction de  
Gilles Ferréol et Gilles Vieille Marchiset

# Loisirs, sports et sociétés

croisés

Regards

Presses universitaires de Franche-Comté



## C H A P I T R E 7

# La course au large en solitaire. Un engagement corporel singulier

Bastien Soulé\* et Guillaume Routier\*\*

Quelques jours avant le départ de l'édition 2006 de la Route du Rhum, considérée comme l'une des plus prestigieuses courses au large à la voile en solitaire, un journaliste a posé la question suivante aux skippers engagés : pourquoi naviguez-vous ? Au-delà de son apparente ingénuité, cette démarche était destinée à saisir ce qui pousse des navigateurs chevronnés à affronter les océans en solitaire. Les réponses recueillies ont fait l'objet d'une retranscription dont quelques extraits sont proposés ci-dessous. Ils constituent le point de départ d'une réflexion visant, dans un premier temps, à caractériser cette forme peu commune d'engagement corporel au sein d'un environnement indéniablement porteur de dangers. Dans un second temps, des éléments de compréhension sociologique sont proposés, privilégiant l'analyse des motifs poussant à l'« acceptation du danger », au détriment d'une vision plus classique sous l'angle de la « prise de risques ».

Quelques interviewés privilégient l'explication de ce qui les a amenés à devenir « hauturier » ; d'autres mettent en avant ce qu'ils recherchent à travers cette activité, ce qui n'est évidemment pas sans lien. Mais le plus frappant réside dans la pluralité des éléments motivant la navigation. Outre les justifications somme toute classiques (quête de liberté, réalisation d'un rêve, assouvissement d'une passion, attrait pour l'aventure, l'évasion et le voyage), tout un ensemble d'autres aspects apparaissent : familiarisation, dès l'enfance, avec la voile et/ou les croisières ; quête de plaisir et d'émotions fortes ; authenticité du rapport à la mer ; rupture avec le quotidien et ses contraintes ; logique du défi, lancé à soi-même et aux autres ; recherche de performance et de vitesse ; « pilotage » d'un système technologique *high tech* ; recherche délibérée de solitude ; sentiment de fusion avec le milieu marin ; etc.

---

\* Maître de conférences en STAPS, Université de Caen Basse-Normandie (CEMIS-CRAPS).

\*\* Doctorant en Sociologie, Université de Rennes II Haute-Bretagne (LADEC-LAS).

Encadré 1 : paroles de hauturiers

« J' navigue parce que la mer [...] c'est une passion d'gamin, et ça a toujours évoqué pour moi le rêve, les à côtés, c'est ce qui me permet de revenir à des choses simples, parce que la vie parfois est tellement compliquée que sur la mer on réapprend à dormir, à boire, à manger, à faire des choses simples... À chaque fois que je reviens d'une course, y'a un phénomène incroyable, c'est que j'me mets à aimer les gens... Pour moi, c'est presque une cure » (Damien Grimont).

« J' navigue, je crois, pour différentes raisons, mais la première, c'est un de nos derniers espaces de liberté, et qu'on ne doit compter que sur soi-même une fois qu'on est sur l'eau en solitaire. Et, par contre, on peut partager énormément quand on est en équipage, mais aussi quand on est en solitaire et qu'on laisse les gens à terre, en fait, y'a un vrai partage, c'est ce que je trouve super. L'homme a besoin de défis, et je pense que, quand on décide de naviguer, on s'en crée » (Servane Escoffier).

« Je navigue peut-être parce que mes parents naviguaient, et donc ils m'ont emmené dans leurs croisières estivales pendant l'été et j'y ai pris goût [...]. Pourquoi naviguer en course? Je sais pas, c'est l'idée de naviguer sur des bateaux qui sont au top techniquement, avec un équipement qui permet de les exploiter complètement, c'est aussi monter tout le projet, tout ce qu'il y a autour, tous ces éléments-là sont des motivations qui me font avancer » (François Angoulvant).

« Et bien juste pour le bonheur! Évidemment, on a des bateaux qui sont fabuleux. Très vivants, très toilés, légers, donc qui vont très vite. On a vraiment des très très bonnes sensations. C'est vraiment pour ça que je navigue, pour avoir du plaisir en mer... » (Benoît Parnaudeau).

« Je navigue pour l'aventure, je navigue pour le voyage, je navigue pour la mer, je navigue en solo parce que c'est ce qui me plaît le plus, dès que je suis à plusieurs sur un bateau, sur une durée un peu longue, j'ai l'impression qu'on se marche sur les pieds. Je navigue pour m'évader, pour des expériences qui me correspondent, me dépatouiller toute seule dans des situations pas toujours faciles, où très égoïstement pouvoir profiter toute seule et sans personne autour de moi du paysage, de l'univers dont on fait partie. Je navigue parce qu'on est en course, en compétition, parce que ça nous donne l'opportunité d'avoir des super beaux bateaux, tactiquement intéressants, et puis un bateau c'est beau » (Anne Liardet).

« En fait, je crois que hauturier, c'est un milieu que tu aimes ou que tu aimes pas. Moi, ma première hauturière, je l'ai faite à 18 ans, et vraiment je suis une passionnée de la mer. J'aime la mer, elle correspond à moi, si tu veux y'a des moments très calmes, y'a des moments très forts, et j'aime autant la mer tranquillement qu'on voyage, que la mer en course, parce que... c'est mon milieu, quoi » (Anne Caseneuve).

« Ben... C'est dur à dire [...]. J'avais une opportunité de devenir professionnel, ou alors de devenir dessinateur professionnel, et entre les deux, entre assis sur ma table à carte, ou alors de partir en mer aux quatre coins du monde... En fait, j'ai choisi de partir aux quatre coins du monde naviguer... » (Gildas Morvand).

« Pourquoi je navigue? C'est un peu existentialiste comme question. Je pense, d'abord, parce que je suis passionné par la liberté. Je crois aussi que je suis passionné par l'engagement que ça représente de partir en solitaire sur ce genre de projet. Je suis passionné par la vitesse et la mise au point d'une machine comme Sodebo, qui est un engin particulier, qui est entre l'eau et l'air. Et puis après, je crois que c'est des rencontres et des choix de vie qui m'ont fait aujourd'hui converger vers un sport qui amène à l'extrême, dans les sensations, les sentiments, les joies, les peines, et... ce que je ne trouve pas à terre » (Thomas Coville).

« J'ai une passion. C'est une passion que j'ai depuis toujours. La première fois que j'étais sur un bateau, j'avais 6 mois, j'avais un grand-père mousse à 13 ans. Donc cette passion, j'ai pu à 48 ans la vivre... » (Pierre-Yves Guennec).

« Pour deux bonnes raisons, la première c'est par plaisir, le plaisir d'être sur l'eau, le plaisir d'être dans la nature, le plaisir de pouvoir affronter les éléments... Et la deuxième, ben, c'est aussi en lien direct avec la première, c'est que pour être adopté par la mer, il faut s'adapter, et donc je crois que c'est une qualité importante dans la vie, c'est de pouvoir s'adapter pour pouvoir être adopté, c'est vrai sur la mer, c'est vrai dans le boulot, c'est vrai avec ses amis, c'est vrai partout... » (Thibaut Derville).

Source : [http://www.liberation.fr/multimedia/sons/les\\_sons\\_des\\_sports](http://www.liberation.fr/multimedia/sons/les_sons_des_sports)

Il ne saurait être question d'analyser plus en profondeur des propos dont le contexte de production s'éloigne de la démarche scientifique. Si ces extraits sont néanmoins présentés et brièvement commentés, c'est parce que cette pluralité explicative fait écho à la diversité des manières de concevoir, en sociologie, l'engagement dans une activité sportive dite « à risque ». Nous proposons dans cette contribution d'évoquer les théories sociologiques de l'engagement corporel, non pour mobiliser *a posteriori* des interprétations théoriques (ce qui se révélerait critiquable sur un plan épistémologique) mais afin de dresser un panorama des regards portés sur les activités sportives mettant en suspens l'intégrité corporelle de leurs adeptes. Quelques considérations d'ordre conceptuel précèdent cette déclinaison des perspectives d'analyse sociologique, et une discussion épistémologique lui fait suite.

\*  
\* \*

## 1. La course au large en solitaire, un « sport à risque » ?

Du fait de sa teneur compétitive, tournée vers le record et la performance, la course au large en solitaire satisfait aux critères les plus restrictifs établis par des sociologues pour caractériser une activité physique de sportive. *A priori*, plusieurs aspects poussent par ailleurs à considérer cette modalité de pratique comme un « sport à risque », appellation qui mérite toutefois discussion tant elle se révèle poreuse : immédiatement comprise, communément usitée, elle est en effet tout sauf claire et génère son lot d'ambiguïtés (O. Majastre, 1990).

La fréquente assimilation des notions de risque et de danger constitue un premier élément perturbateur. Le danger constitue une menace, un événement susceptible de se produire (en voile : chute à l'eau, glissade sur le pont, dessalage...), dont l'occurrence est généralement favorisée par des événements initiateurs (fatigue extrême due à la privation de sommeil, conditions météorologiques rendant le milieu marin hostile, etc.). L'impact éventuellement généré est plus ou moins conséquent : de la contusion au décès par noyade, en passant par la perte de conscience, la fracture, l'hypothermie, etc. Le

risque, quant à lui, est une manière de considérer et de se représenter le danger (H. Joffe, 2003). C'est donc une construction de l'esprit (U. Beck, 1999). Cette relation entre danger et risque n'est pas sans rappeler la dualité *émic/étic* de l'anthropologie anglophone (J.-P. Olivier de Sardan, 1998). En effet, le risque, en tant que représentation ou donnée discursive, est ici assimilable à l'*émic*, centré sur des significations culturelles et lié au point de vue des acteurs. Quant au danger, assimilable à l'*étic*, il repose sur des observations externes, indépendantes des significations portées par les acteurs, des données dites « objectives ». Au sein des écrits sur les « sports à risque », cette distinction fondamentale est rarement établie. Il n'est évidemment pas question ici d'opposer risque et danger, mais de souligner leur imbrication : ils constituent, pour le sociologue, les deux faces d'une seule et même médaille, le danger ne pouvant être analysé indépendamment de la signification qu'il revêt pour un acteur. Cette dernière révèle, en effet, des éléments pertinents et significatifs, et, pour aller plus loin, la prise en considération conjointe du danger et du risque est seule à même de permettre une compréhension en profondeur de la richesse du lien qui unit les conduites dangereuses et leurs représentations. Outre cette plus ou moins grande proximité entretenue avec le danger, d'autres aspects structurent la représentation de certaines activités sportives comme risquées. Les statistiques d'accidentologie ne pouvant guère servir d'étalon (du fait de conditions de production ne permettant pas la comparaison objective, activité par activité, de la fréquence et de la gravité des sinistres), on observe une propension généralisée à se focaliser sur les conséquences des événements potentiels, au détriment de leur probabilité d'occurrence. Cette tendance, qui n'est pas propre aux activités sportives (P. Slovic, 1987), conduit à placer sous le vocable de « sport à risque » un type particulier d'activité, engendrant peu d'accidents, mais aux conséquences importantes (L. Collard, 1998). De par l'environnement fréquenté, la voile présente bel et bien, au même titre que l'alpinisme par exemple, des dangers objectifs entraînant régulièrement des décès et disparitions. C'est ce type d'activité potentiellement létale que Penin (N. Penin, 2004) définit comme « sport à risque ». Rotillon (G. Rotillon, 2002) les qualifie de sport « extrême », du fait de la possibilité de mourir bien réelle en cas d'erreur.

Le sens commun pousse également à assimiler les « sports à risque » et les prises de risque volontaires, par opposition aux périls (P. Péretti-Watel, 2001). La prise de risque constitue une décision de s'exposer volontairement à un danger pour parvenir à un bénéfice d'ordre quelconque. À l'inverse, dans le cas d'un risque subi, l'exposition est soustraite au contrôle de l'individu. De fait, on part en mer en connaissance de cause, et « larguer les amarres » constitue bel et bien une prise de risque assumée par les « voiliers ». Cela dit, dans la suite de cette contribution, nous ne chercherons pas à proprement parler à savoir pourquoi ce risque est pris, mais à appréhender les raisons plurielles pour lesquelles des dangers plus ou moins exacerbés, généralement bien identifiés, sont acceptés.

Enfin, les risques sportifs sont l'objet d'une construction sociale, fruit d'amplifications et d'atténuations des dangers (R. Kasperson et J. Kasperson, 1996), du fait des traitements médiatiques et des mises en scène publicitaires de certains sports. Un processus

complexe de sélection et de fabrication sociales des risques (C. Gilbert, 2003) contribue ainsi à la labellisation de certaines pratiques « à risque », au détriment d'autres activités non moins dangereuses. Sur ce point, les images médiatiques et les commentaires diffusés contribuent à construire de l'épopée et à classer la voile comme l'archétype de l'aventure contemporaine, définie par Pociello (C. Pociello, 1987) comme l'ensemble des événements qui adviennent à une personne placée dans une situation insolite et mouvementée comportant deux dimensions constitutives d'exploration d'un monde inconnu et d'affrontement à des dangers. Les récits de courses au large en solitaire regorgent d'épisodes dramatiques, à l'image de la disparition en mer, lors de la Route du Rhum 1978, d'Alain Colas (« *Je suis dans l'œil du cyclone. Il n'y a plus de ciel, tout est amalgame d'éléments, il y a des montagnes d'eau autour de moi* »). Certains actes y revêtent un caractère particulièrement héroïque, comme lorsque le 26 novembre 1989, lors du premier Vendée Globe, Laurent Bourgnon détourne sa trajectoire pour secourir Philippe Poupon près du Cap de Bonne Espérance. Enfin, l'aspect spectaculaire de certains bris de mâts et autres chavirages parachève cette image aventureuse. Au-delà du caractère intrinsèquement dangereux de l'environnement marin (indomptable, dangereuse, imprévisible mais néanmoins attirante, la mer fascine), plusieurs symboles renvoyant à l'imaginaire de l'aventure sont ainsi associés à la voile (J. Griffet, 1995). La « mise en risque » de cette activité spectaculaire, se déroulant dans un environnement grandiose, n'est de ce point de vue pas surprenante.

Ces quelques éléments permettent de souligner l'implicite qui se glisse derrière les usages de la notion de « sport à risque », et de mieux comprendre pourquoi, dans l'imaginaire contemporain, la voile est considérée comme telle. Cette immersion dans un milieu incertain, pour lequel l'homme n'est *a priori* guère adapté, porteur de menaces pour sa survie, permet de caractériser la voile comme une activité dangereuse et un objet propice à une réflexion sociologique sur l'engagement corporel. Dans la suite de ce chapitre, nous préférons au terme « sport à risque » la notion d'*engagement corporel*. Nous ne prétendons pas, à travers elle, gommer toute ambiguïté conceptuelle, mais signifier l'originalité de l'approche proposée.

La notion d'engagement corporel, qui peut s'appliquer à la fréquentation d'environnements hostiles, au jeu avec la gravité, à la mise à l'épreuve de sa résistance, au recours à des produits dopants ou encore à la confrontation violente avec des adversaires, implique un dépassement de ce qui est considéré comme raisonnable aux yeux du plus grand nombre. On va ainsi à l'encontre de ce que la norme sociale, voire le « bon sens » ou la sagesse populaire, tendent à imposer. Si cela ne se traduit évidemment pas par un rejet pur et simple, c'est parce que la démesure, quand elle concerne l'échelle de l'individu, exerce une certaine séduction (A. Comte-Sponville, 2001) : elle fascine et inspire, là où la mesure suscite généralement l'ennui. L'indéniable succès médiatique des courses au large, facilité par les progrès en matière de technologie de l'information, en atteste.

Le caractère *a priori* déraisonnable de cette activité est-il suffisant pour la définir en référence à l'*hubris*, c'est-à-dire ce qui va au-delà de la mesure et déborde du cadre de la sagesse ? Ce n'est évidemment pas aussi simple, car affirmer que l'on est, ou non, dans

la démesure implique un jugement de valeur. Il n'existe en effet ni vision partagée, ni sanction sociale consensuelle autour des questions relatives au risque, quelle qu'en soit la nature. Mais c'est peut-être en cela que la notion d'*hubris* est porteuse, puisqu'elle intègre la variabilité des opinions, que le sociologue s'intéressant au risque ne peut négliger. Une seule et même modalité d'engagement corporel peut ainsi être vue de manière contrastée. Acte créateur, preuve de courage et d'audace pour les uns, elle est pour d'autres synonyme de transgression déraisonnable des limites assignées à l'homme. Dans le premier cas, la démesure exprime un besoin de dépassement de la personne et de sortie de la banalité quotidienne, qui rend impossible le fait de se contenter des normes requises par l'équilibre social. Elle génère la déraison et l'expérience des limites. Dans le second cas, associée à l'arrogance et/ou à la perte du bon sens, elle est susceptible de conduire au désastre pour quiconque ne sait pas rester à sa place et agit sous influence passionnelle.

## **2. La pluralité des théories sociologiques de l'engagement corporel : un écho à la diversité des propos des navigateurs**

Une revue de la littérature sociologique laisse apparaître des manières fort différentes de penser l'investissement dans une pratique sportive dangereuse. Chacune se révèle plus ou moins pertinente pour comprendre l'engagement en mer des hauturiers et leur appréhension spécifique du danger. Ces « pans de vérité », qui éclairent à chaque fois la réalité de manière particulière, permettent de prolonger et de mettre en perspective les propos présentés en début de chapitre. Leur évocation ci-dessous est très synthétique, voire par certains aspects simpliste. Le lecteur souhaitant disposer de développements conceptuels et théoriques est invité à se reporter au récent ouvrage de Soulé et Corneloup (B. Soulé et J. Corneloup, 2007).

Si l'on se réfère à une vision *compensatoire* et *déroutinisante*, la modernité se caractérise par une crise anthropologique, perceptible à travers la dilution des repères et une certaine anomie spirituelle. Générant une forme de désarroi, elle pousserait à l'individualisation de la construction identitaire (D. Le Breton, 1991). Ce sont dès lors ses propres marques que l'individu chercherait à travers la confrontation réelle ou métaphorique à la mort (D. Le Breton, 2002). Certaines activités sportives sont particulièrement à même de remplir cette fonction identitaire, notamment celles présentant une incertitude relative, la confrontation à un danger et la mise en suspens de l'intégrité physique (D. Le Breton, 1991). Autant de critères auxquels satisfait, nous l'avons vu *supra*, l'engagement dans la course au large en solitaire. Outre cette réponse à un contexte anthropologique défaillant, le flirt avec le risque fournit l'occasion d'une respiration, et constitue un moyen d'expression du « vrai soi », face à la pression sociale et aux efforts sociétaux déployés pour atténuer les manifestations quotidiennes de l'incertitude. D'une certaine manière étouffé, l'individu chercherait des obstacles pour retrouver une plénitude menacée par une vie sans surprise. Selon Mitchell (R. Mitchell, 1983) et Lyng (S. Lyng, 1990), l'incertitude et l'intensité de l'engagement nécessaire en alpinisme, chute libre ou

parachutisme viennent ainsi tempérer le calme plat d'existences routinières. On peut à l'évidence ajouter à ces activités la voile en solitaire, fortement associée au mythe de la rupture : embarquer est synonyme de coupure spatio-temporelle avec le quotidien, ainsi que de « régénérescence » (M. Parratte *et al.*, 2003). « Larguer les amarres » constitue dès lors un acte autant matériel que spirituel (L. Bergery et A. Pech, 2002). Plusieurs propos retranscrits dans l'encadré 1 (ceux de Damien Grimont et Thomas Coville par exemple) font état de motifs d'engagement de cet ordre.

Selon les tenants d'une perspective *distinctive*, c'est essentiellement par le jeu de la différenciation, la recherche de prestige et l'aspect classant dont sont porteuses les activités sportives à risque que s'organisent leur diffusion et leur répartition sociale. Comme souligné ci-dessus, le souci contemporain de sécurisation induit une raréfaction des expositions à l'adversité. Les profits symboliques et distinctifs associés aux prises de risque volontaires n'en sont que plus importants. La pratique d'un « sport à risque » constitue dès lors un vecteur « noble » de positionnement social (J. Defrance, 1983). Dès le premier voyage autour du monde, réalisé il y a plus de quatre siècles sous la houlette de Magellan, Pigafetta avançait plusieurs justifications à cet insensé défi, parmi lesquels la volonté de voir son nom atteindre la postérité (J. Griffet, 1995). Aujourd'hui encore, en voile, Bergery et Pech (L. Bergery et A. Pech, 2002) affirment que plus les conditions sont difficiles, plus le voyage a de force, le degré de difficultés surmontées légitimant la pratique et la transformant en voyage, au sens noble du terme. Ces valeurs de courage et d'aventure permettent aux « voileux » de se distinguer à la fois des autres sportifs et des « touristes », car si côtoyer régulièrement les dangers de la mer intime le respect, passer le cap de la fréquentation assidue fait de vous un professionnel de l'aventure (J. Griffet, 1995). Tout en restant prudent vis-à-vis du piège de la sur-interprétation, les propos de Servane Escoffier et Anne Caseneuve, parmi d'autres, peuvent être appréhendés à travers ce prisme théorique.

Une logique *positionnelle* paraît également être à l'œuvre : sans qu'il soit possible de le certifier à partir des fragments de discours recueillis, plusieurs navigateurs interviewés (François Angoulvant, Pierre-Yves Guennec...) semblent effectivement avoir incorporé, lors de leur socialisation, des dispositions qui les ont poussés à embrasser par la suite une carrière de navigateur. À travers cette optique, ce sont le vécu relationnel et l'histoire personnelle qui se situent à la source de la construction d'une identité de hauturier, laquelle incorpore l'engagement corporel indissociable de cette activité.

Le paradigme *critique* met, pour sa part, l'accent sur l'aliénation des sportifs, obnubilés par la recherche de performance, de rendement et de vitesse. Les démâtages, voies d'eau et disparitions en mer constitueraient un simple élément de structure de ce sport, conséquences inéluctables de la pression de la réussite (M. Caillat, 2002). Baudry énumère par ailleurs un certain nombre de pratiques révélatrices d'un rapport extrême au corps : sports de glisse, de précipitation, de chute, de vol, de maîtrise des éléments, de vitesse, etc. (P. Baudry, 1991). Selon lui, la logique de l'extrême ne constitue pas une rupture par rapport à la société, mais un *leitmotiv* : les acteurs sont conviés à risquer de « *se tuer pour ne pas mourir socialement* ». Le risque devient alors un objet-signe qu'il faut

consommer pour partager les valeurs diffusées par les médias, et faire valoir sa supériorité dans une logique de domination. Cette analyse sous l'angle de la consommation aliénante fait écho à la *fun morality* et sa « contrainte de jouissance » (J. Baudrillard, 1970), imposant l'exploration de toutes les possibilités, dans chaque domaine, pour ne rien rater dans son existence et en « profiter à fond ». À travers cette analyse, la sociologie critique considère l'engagement corporel comme un support permettant de construire et d'affirmer son identité de gagneur. Les risques corporels sont dès lors acceptés, afin de sortir du lot et de « devenir quelqu'un ».

À travers le prisme *individualiste*, les adeptes de « sports à risque » ne sont pas considérés comme des « conquérants de l'inutile » à la recherche de « mystérieux profits existentiels » (L. Collard, 2002). C'est leur rationalité qui est mise en avant : la pierre angulaire de l'engagement corporel serait constituée par le souhait d'exercer et d'afficher un contrôle sur une incertitude provoquée. Les « prises de risque » sont donc envisagées en tant que stratégies identitaires, inscrites dans une perspective utilitariste et tournées vers la valorisation de soi (*ibid.*). Les propos tenus par Servanne Escoffier, Anne Liardet, Thibaut Derville et François Angoulvant sont cohérents avec ce cadre d'intelligibilité. S'ils ne trahissent nulle recherche de démonstration ou d'affichage de ses qualités, ils révèlent un enjeu tourné vers l'autosatisfaction liée à l'aptitude à garder son assurance, à faire face aux aléas et à maîtriser la situation, y compris dans des conditions de navigation délicates. Les marins expérimentés ont tous un jour vécu des épreuves douloureuses telles que l'épuisement, le manque de sommeil, la soif ou encore le froid. La durée du supplice permet d'apprécier le mérite individuel et la ténacité des « voileux » (J. Griffet, 1995).

Pour les *interactionnistes*, la prise de risque constitue une occasion idéale de faire voir à autrui comment on se conduit en situation problématique, c'est-à-dire « quand les dés sont jetés » (E. Goffman, 1974). L'action n'est en effet productive, sur un plan interactionnel, que si les événements au milieu desquels on se lance portent à conséquence, avec pour contrepartie éventuelle de « perdre la face » ou de voir le danger se concrétiser sous forme d'accident. En vertu de ces issues potentielles, le choix librement assumé de jouer avec l'incertitude déclenche souvent l'admiration des observateurs. Une fois le danger « provoqué », sa maîtrise, la capacité à « faire face » grâce à une technique *ad hoc* et à un sang froid de circonstance constituent une nouvelle occasion de valorisation (B. Soulé et J. Corneloup, 1998). L'observation mutuelle fait par exemple partie intégrante de la subculture des véliplanchistes, à la recherche des styles de pratique les plus « engagés », considérés comme les plus exclusifs. Ces interactions engendrent des prises de risque accrues et des tentatives de manœuvres hasardeuses, notamment de la part des *wind-surfers* revendiquant un statut d'*insider* (B. Wheaton, 2004). De manière comparable, les dangers associés au surf sur grosses vagues constituent un système d'attribution de prestige. Les *big waves riders* mettent en scène leurs exploits, car un acte courageux doit pouvoir être vu avant que ne soit porté un jugement (D. Booth, 2003). Ce qui est en jeu, c'est l'orchestration de la confrontation au risque et de la capacité à y faire face par le truchement d'habiletés motrices. Le courage et les qualités personnelles permettant de surmonter le danger sont mis en scène par des sportifs affirmant leur identité en se

servant des autres comme d'un miroir. En termes de mise en scène, la voile se heurte toutefois aux mêmes contraintes que l'alpinisme (M. Raspaud, 1998) : l'éloignement et la difficulté d'accès aux lieux d'évolution empêchent la théâtralisation des exploits réalisés. La plupart des performances réalisées par les « voileux » restent par conséquent sous-traitées au regard du public, ne survivant que par l'intermédiaire des souvenirs et récits a posteriori. En relatant des moments spectaculaires lors desquels les éléments se déchaînent, en rappelant l'immensité des territoires marins traversés et en soulignant le fort sentiment de liberté éprouvé, les navigateurs-narrateurs suscitent souvent l'admiration et l'envie de ceux restés à terre. Ainsi, l'orchestration des exploits sportifs des « voileux » ne peut s'effectuer sur le mode de la mise en scène directe, communément observée par les sociologues (B. Beal et L. Weidman, 2003 ; D. Booth, 2003 ; O. Weiss, 2001). Pour autant, les bénéfiques en termes d'image ne sont pas absents. Rien ne sert en effet de souligner ou de faire la démonstration des risques pris par les « voileux » : chacun sait, voire surestime, les dangers auxquels sont confrontés les marins. Ces derniers, une fois leur route et leurs intentions dévoilées, mettent d'ailleurs en jeu leur image sociale (Griffet, 1995). Qu'il s'agisse d'un tour du monde, d'une traversée ou du franchissement d'un cap difficile, l'engagement implique le risque de perdre la face. À chaque tentative, les navigateurs « se mouillent » donc vis-à-vis des spectateurs regroupés en masse sur les pontons, par rapport à leurs sponsors, etc. La voile permet donc bel et bien de retirer des bénéfiques interactionnels, de deux types distincts : en tant qu'individu s'exposant courageusement au danger ; en tant que gestionnaire capable de réduire les risques du fait d'une préparation minutieuse, d'une certaine expérience et d'une lucidité permettant la prise des bonnes décisions.

Enfin, les observateurs privilégiant le caractère *phénoménologique* de l'engagement corporel lui attribuent un sens basé sur l'affect davantage que sur l'intellect, faisant une large place au ressenti, aux expériences et aux émotions vécues. On se situe sur le pôle de l'*ilinx*, catégorie d'activités reposant sur la poursuite du vertige et consistant en une destruction temporaire de la stabilité de la perception, afin d'infliger à la conscience une sorte de panique voluptueuse (R. Caillois, 1967). La culture postmoderne implique une esthétique de la sensation qui remplace la demande de plus en plus impossible d'interprétation rationnelle, caractéristique de la modernité. La plupart des interviewés se situent explicitement sur ce registre, parfois à l'exclusion de tout autre aspect, comme Benoît Parnaudeau. Ce « *jeu aux limites* » (J. Griffet, 1991) est intentionnel pour bien des sportifs. Il procure des émotions qui contribuent à l'adoption de comportements sportifs risqués. Certains grimpeurs orchestrent par exemple des flirts simulés avec la mort, renouvelables à volonté par l'expérience des chutes contrôlées. La pratique du « vol » en falaise et le jeu autour du vide procurent une griserie de tous les instants, permettant d'assouvir un fort besoin de sensations vertigineuses (J. Corneloup, 1993). De même, la poursuite d'expériences transcendantes est explicative des risques pris par certains surfeurs (M. Stranger, 1999). En voile, la douleur, évoquée précédemment, mais surtout la griserie des sens provoquée par la vitesse et le vent, l'esthétique marine, le sentiment de fusion avec l'élément ou le bateau constituent un large éventail d'expériences

émotionnelles et sensibles revêtant une valeur intrinsèque. Ces activités vertigineuses contribuent à la construction de l'identité du sportif, être sensible tout autant que rationnel. Ainsi, des individus autant que des communautés peuvent se former sur la base du rapport sensible à la mer.

\*  
\* \*

La pluralité des éléments mis en avant par les « voileux » pour justifier leur confrontation en solitaire, de longue durée, aux aléas de l'élément marin, n'est pas sans rappeler la diversité des options théoriques empruntées pour donner du sens aux diverses formes d'engagement corporel dans le domaine sportif. Au-delà de ce parallèle, l'objectif de cette contribution est aussi de souligner le défi que représente la compréhension de ces comportements, en termes de modélisation théorique : de quelle manière rendre justice aux propos des interviewés, accorder une égale importance à chaque aspect de leur récit, sans chercher à les faire rentrer à tout prix dans une armature théorique préétablie ?

Il semble nécessaire d'aller au-delà de la simple juxtaposition théorique, en cherchant à articuler les cadrages. Plusieurs relations de complémentarité entre paradigmes apparaissent ainsi, prouvant non seulement que la prétention au monopole explicatif conduit à des impasses, mais aussi que l'ouverture à plusieurs cadres d'intelligibilité enrichit la portée heuristique de chacun d'eux. Les variations sur des thèmes comme la rupture avec le quotidien et les stratégies identitaires en attestent. Certes, certaines explications se contredisent partiellement ; par ailleurs, des théories se révèlent seulement périphériques, ou subsidiaires ; mais au final, cet engagement dans une modalité exposée de pratique sportive apparaît bel et bien comme un phénomène multicausal, ce qui doit pousser le sociologue à adapter ses outils théoriques.

Ni fin en soi, ni simple moyen d'éviter une perte ou d'obtenir un gain, il semble que l'exposition sportive au danger gagne à être considérée comme un acte complexe, intégrant des dimensions plurielles de la personne, et se voyant de surcroît largement influencé par des facteurs dépassant le décideur investi dans l'action. Contrairement à ce qu'avance Péretti-Watel (P. Péretti-Watel, 2000), pourtant particulièrement lucide dans son approche d'autres conduites à risque, la confrontation sportive au danger n'est pas « autotélique » ; elle constitue un moyen de s'épanouir, de se révéler et/ou de se valoriser. Mais là encore, les choses ne semblent pas se passer de manière aussi mécanique que le suggère Assailly (J.-P. Assailly, 1992) : ce n'est pas le risque qui remplit des fonctions particulières, mais l'engagement corporel qui fournit l'occasion d'une mobilisation de ressources indispensables pour affronter et réduire le danger, ressources qui, à leur tour, servent de point d'appui identitaire, interactionnel ou anthropologique.

## Références bibliographiques

- ASSAILLY Jean-Pascal (1992), *Les Jeunes et le risque : une approche psychologique de l'accident*, Paris, Vigot.
- BAUDRILLARD Jean (1970), *La Société de consommation. Ses mythes. Ses structures*, Paris, Denoël.
- BAUDRY Patrick (1991), *Le Corps extrême. Approche sociologique des conduites à risque*, Paris, L'Harmattan.
- BEAL Becky et WEIDMAN Lisa (2003), « Authenticity in the skateboarding world », in RINEHART Robert et SYDNOR Cynthia (sous la dir. de), *To the Extreme. Alternative Sports, inside and out*, Albany, State University of New York Press, pp. 337-352.
- BECK Ulrich (1999), « Le cœur de la modernité », *Le Monde des Débats*, n° 8, novembre, pp. 12-15.
- BERGERY Line et PECH Alain (2002), « Les raisons du succès de la voile », *Espaces*, vol. 198, novembre, pp. 50-54.
- BOOTH Douglas (2003), « Expression sessions. Surfing, style and prestige », in RINEHART Robert et SYDNOR Cynthia (sous la dir. de), *To the Extreme... op. cit.*, pp. 315-333.
- CAILLAT Michel (2002), *Le Sport*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- CAILLOIS Roger (1967), *Les Jeux et les hommes. Le masque et le vertige*, Paris, Gallimard.
- COLLARD Luc (1998), *Sports, enjeux et accidents*, Paris, PUF.
- COLLARD Luc (2002), « Le risque calculé dans le défi sportif », *L'Année sociologique*, vol. 52, pp. 351-369.
- COMTE-SPONVILLE André (2001), *Dictionnaire philosophique*, Paris, PUF.
- CORNELOUP Jean (1993), « Les nouvelles formes de sociabilité en escalade », in *Actes du colloque Sport, relations sociales et action collective*, Talence, MSHA, pp. 199-210.
- DEFrance Jacques (1983), « La tentation de l'accident. Le risque en sport et sa légitimation », *Culture technique*, vol. 11, avril-juin, pp. 317-321.
- GILBERT Claude (2003), « La fabrique des risques », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 114, janvier-juin, pp. 55-72.
- GOFFMAN Erving (1974), *Les Rites d'interaction*, trad. fr., Paris, Minuit (1<sup>re</sup> éd. américaine : 1967).
- GRIFFET Jean (1991), « La sensibilité aux limites », *Sociétés*, n° 34, octobre, pp. 359-365.
- GRIFFET Jean (1995), *Aventures marines. Images et pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- JOFFE Hélène (2003), « Risk : from perception to social representation », *British Journal of Social Psychology*, vol. 42, n° 1, janvier-mars, pp. 55-73.
- KASPERSON Roger et KASPERSON Jeanne (1996), « The social amplification and attenuation of risk », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, n° 545, mai, pp. 95-105.
- LE BRETON David (1991), *Passions du risque*, Paris, Métailié.
- LE BRETON David (2002), *Conduites à risque*, Paris, PUF.
- LYNG Stephen (1990), « A social psychological analysis of voluntary risk taking », *American Journal of Sociology*, vol. 95, n° 4, 2<sup>e</sup> semestre, pp. 851-866.
- MAJASTRE Jean-Olivier (1990), « Risque et incertitude », in *Actes du colloque Vertiges, sports à risque et toxicomanies*, Marseille, Association méditerranéenne de Prévention des Toxicomanies, pp. 27-33.

- MITCHELL Richard (1983), *Mountain Experience. The Psychology and Sociology of Adventure*, Chicago, The University of Chicago Press.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (1998), « Emique », *L'Homme*, vol. 38, n° 147, juillet-septembre, pp. 151-156.
- PENIN Nicolas (2004), « L'amour du risque. Modes d'engagements féminins dans les pratiques sportives à risque », *STAPS*, vol. 66, n° 4, septembre-novembre, pp. 195-207.
- PÉRETTI-WATEL Patrick (2000), *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin.
- PÉRETTI-WATEL Patrick (2001), *La Société du risque*, Paris, La Découverte.
- POCIELLO Christian (1987), « Un nouvel esprit d'aventure. De l'écologie douce à l'écologie dure », *Esprit*, n° 125, avril, pp. 95-105.
- RASPAUD Michel (1998), « La mise en spectacle de l'alpinisme », *Communications*, n° 67, octobre, pp. 165-178.
- ROTILLON Gilles (2002), « L'alpinisme et l'escalade dans l'économie des loisirs », in BADDELEY Margareta (sous la dir. de), *Sports extrêmes, sportifs de l'extrême*, Genève, Georg, pp. 141-157.
- SLOVIC Paul (1987), « Perception of risk », *Science*, vol. 236, n° 4799, avril, pp. 280-285.
- SOULÉ Bastien et CORNELOUP Jean (1998), « Jeunes et pratiques sportives à risque : vers une approche sociologique contextualisée », *Corps et Culture*, n° 3, juin-août, pp. 107-130.
- SOULÉ Bastien et CORNELOUP Jean (2007), *Sociologie de l'engagement corporel. Risques sportifs et pratiques de l'extrême dans les sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- STRANGER Mark (1999), « The aesthetics of risk. A study of surfing », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 34, n° 3, juillet, pp. 265-276.
- WEISS Otmar (2001), « Identity reinforcement in sport. Revisiting the symbolic interactionist legacy », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 36, n° 4, octobre, pp. 393-405.
- WHEATON Belinda (sous la dir. de) (2004), *Understanding lifestyle sports. Consumption, identity and difference*, New York, Routledge.

Cet ouvrage, fruit d'une étroite collaboration entre enseignants-chercheurs appartenant à diverses institutions francophones, est consacré à l'examen de la problématique *loisirs, sports, sociétés*. Les contributions retenues ont été regroupées en deux grandes parties. La première vise à fournir des éléments de cadrage et privilégie une optique à la fois *historique, sociologique, organisationnelle et réflexive*. La deuxième se propose de s'interroger sur les *pratiques, les politiques* et les *territoires*. Elle prend appui sur différentes études de cas : les raids-aventure, les courses au large en solitaire, les politiques d'intégration, les espaces de pratique dans les zones urbaines sensibles et les jeux de la petite enfance.

*Ont collaboré à ce volume* : Marianne BARTHÉLÉMY (Aix-Marseille), Olivier BESSY (Saint-Denis de la Réunion), Jean-Paul CALLÈDE (Bordeaux), Paul DIETSCHY (Besançon), Gilles FERRÉOL (Besançon), Dominique GOLAY (Lausanne), Jean GRIFFET (Aix-Marseille), Christophe JACCOUD (Neuchâtel), Claude JAVEAU (Bruxelles), Dominique MALATESTA (Lausanne), Guillaume ROUTIER (Rennes), Bastien SOULÉ (Caen), Anne TATU (Besançon), Gilles VIEILLE MARCHISET (Besançon), Thierry ZINTZ (Louvain-la-Neuve)

*Coordination* : Gilles FERRÉOL est professeur de sociologie à l'Université de Franche-Comté et directeur du LASA, laboratoire de socio-anthropologie. Gilles VIEILLE MARCHISET est maître de conférences HDR et responsable du master professionnel SHS-Loisirs sportifs dans cette même université.

*Ouvrage publié avec le concours du Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie et subventionné par le Bonus Qualité Recherche de l'Université de Franche-Comté.*

Presses universitaires de Franche-Comté  
<http://presses-ufc.univ-fcomte.fr>